

tenue sous la présidence de Monsieur RIVAS, assisté(e)
de Madame TOPSI et Madame MARCISIEUX, Conseillères
En présence de Monsieur GILLMANN, Rapporteur public
Madame PAUILLAC, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2300742	RAPPORTEUR: Monsieur Christian RIVAS
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire @ Demande l'annulation du titre exécutoire n° 52, bordereau 12, en date du 7 février 2023 pour un montant de 2.205.587,06 € notifiées par le Grand Port Maritime de la Guyane à la société Automatisme Etudes Services

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	AUTOMATISMES ETUDES SERVICES (AES)	COUSSY BENOÎT (Cour)
Défendeur	LE GRAND PORT MARITIME DE GUYANE	ERNST & YOUNG SOCIETE D'AVOCATS
Observateur	SOCIETE DINSON INDUSTRIES CORPORATION	

02)	DOSSIER N° 2201889	RAPPORTEUR: Monsieur Christian RIVAS
-----	---------------------------	---

Titre de l'affaire @ demande l'annulation de l'arrêté du Préfet de la Guyane n°R03-2022-07-02-00002 datant du 4 juillet 2022 autorisant la SAS-CIE MINIÈRE PHOENIX à exploiter une mine à Grand Santi sur la crique Citron.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION GUYANE NATURE ENVIRONNEMENT	Maître LE BRIERO Sébastien (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUYANE	Le Préfet
Observateur	SAS-CIE MINIÈRE PHOENIX	Maître CLABAUT-BAGHDASARIAN PAULINE (Cour) Maître KHITER Mustapha (Cour)

09 heures 30

03) DOSSIER N° 2301197 RAPPORTEUR: Monsieur Christian RIVAS

Titre de l'affaire &Demande l'annulation de la saisie administrative à tiers détenteur concernant les taxes foncières et taxes d'habitation 2021et 2022 sur un bien indivis

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Madame
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA GUYANE	

04) DOSSIER N° 2400884 RAPPORTEUR: Monsieur Christian RIVAS

Titre de l'affaire @Demande le remboursement des sommes saisies

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Madame
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA GUYANE	

05) DOSSIER N° 2302083 RAPPORTEUR: Monsieur Christian RIVAS

Titre de l'affaire @Demande de prononcer en sa faveur le dégrèvement de la somme de 28 456 euros lié aux impôts sur le revenu et prélèvements sociaux

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Monsieur
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA GUYANE	

Arrêté le 02/12/2025

Le président du tribunal